



Budget Primitif 2019 Conseil Municipal du 27 mars 2019

Lors du Débat d'Orientation Budgétaire nous avons annoncé des axes majeurs et fixé un cap pour les atteindre.

Avant de mesurer leurs traductions concrètes dans le Budget Primitif (BP) 2019, il n'est pas inutile de revenir sur 3 points clefs de l'exécution du budget 2018.

- 1) **Les taux des impôts locaux n'ont pas été augmentés,**
- 2) **Aucun emprunt n'a été contracté,**
- 3) L'autofinancement **réel dégagé s'est élevé à 1.245.502€** pour une prévision à 850.000€.

Le budget primitif 2019 qui vous est soumis, ce soir, s'inscrit sur la même trajectoire.

Une stabilité fiscale

Parmi les orientations du DOB figurait celle d'une **parfaite stabilité de la politique fiscale en n'augmentant pas les taux des impôts locaux,**

Le B.P. confirme, effectivement, pour la **5^{ème} année consécutive que les taux des impôts ne seront pas revalorisés, soit 6 années successives (2014 à 2019) de stricte stabilité.**

Pour mémoire, une revalorisation de 1% seulement des taux d'imposition ne génère une recette fiscale totale supplémentaire annuelle que de 50K€.

Comme cela n'a jamais été décidé depuis 2015, ce sont **plus de 250.000€ d'impôts qui n'ont donc pas été prélevés sur les contribuables fertois.**

Il convient, par ailleurs, de rappeler que **27 % des Fertois sont déjà exonérés d'impôts locaux** et que la **réforme de la taxe d'habitation affaiblira davantage encore notre autonomie de gestion.**

La poursuite du désendettement

Au DOB il avait été envisagé un **recours mesuré à l'emprunt** sachant qu'en 2017 comme en 2018 aucun prêt n'avait été contracté.

Le B.P. 2019 prévoit un **emprunt, effectivement, limité à 700.000€** ; montant nettement inférieur à l'**annuité de remboursement de 1.302.000€**.

Le désendettement sera donc de 602.000€ et la dette par habitant sera passée, sur la période 2017/2019, de 1.515€ à 1.372€ et à 1.132€.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement

Cette tendance annoncée lors du DOB comme devant être poursuivie est **confirmée par le B.P.**

Corrigées des effets de la loi NOTRe les dépenses de fonctionnement passent entre 2018 et 2019 de 11.349K€ à 12.070K€, soit un écart de 721K€.

Il s'explique, principalement comme évoqué lors du DOB, par des dépenses de personnel inscrites à l'article 64131 qui sont liées au Pôle Santé Simone Veil ; lequel génère, en contrepartie, des recettes inscrites à l'article 70688.

La diminution des dotations

J'avais indiqué lors du DOB que nous risquions de subir des **réductions de dotations** sachant que la **part forfaitaire de D.G.F. diminuait déjà de 39K€**, soit 774K€ contre 813K€.

Plus globalement, les dotations de l'Etat ont chuté de **2.588.746€ en 2010 à 1.188.224€ en 2018**. En 2019, elles sont budgétées à hauteur de **1.169.000€**, soit, en 10 ans, une **perte de recette de plus de la moitié, soit 1.420.000€**.

De la même manière, l'attribution de compensation reçue de la CCHS au titre des recettes économiques dont le montant a été figé, au mieux, à celui perçu en 2017 est réduit de 17K€ en 2019 du fait du transfert de la compétence GEMAPI, soit 2.271K€ contre 2.288K€ en 2018.

Ces dotations en forte baisse nous contraignent à faire des efforts d'économies et d'organisation. Sans cela, la Ville perdra toute marge de manœuvre pour remplir ses compétences au service de la population mais aussi pour investir.

La reconduction des subventions

355.000€ seront affectés aux **soutiens aux Associations et aux manifestations sportives, culturelles et de loisirs** ; lesquelles contribuent à la vitalité et à l'attractivité de notre Cité.

300.000€ seront consacrés au **Centre Communal d'Action Sociale**, avec, par exemple, la prise en charge de 48,57 % du coût des repas du restaurant d'enfants ou bien encore toutes les actions en faveur des personnes âgées et des familles en difficulté.

Le soutien aux investissements

4.041.870€ favoriseront l'économie locale dont 3.038.024€ d'opérations nouvelles :

- **655.100€ pour la Voirie,**
- **503.585€ pour les Ecoles** avec notamment le chantier de rénovation du Groupe scolaire J. Rostand/P. Klee, des travaux de mises aux normes et des achats de matériels divers,
- **475.000€ au titre des Travaux en régie** pour des **opérations d'entretien** et de **restauration du patrimoine communal** et de grands travaux comme la **rénovation totale de la salle des arts martiaux,**
- **390.000€ pour le Patrimoine** avec lancement de la deuxième phase de restauration de l'église N.D. des Marais,
- **261.000€ pour la Culture** dont le projet de futur Pôle artistique et culturel,
- **200.000€ pour l'Eclairage public,**
- **154.671€ pour faciliter l'Accessibilité des personnes à mobilité réduite,**
- **115.369€ pour des matériels, mobiliers et logiciels,**
- **108.160€ pour le Sport** en plus de la rénovation de la salle des arts martiaux,
- **88.300€ pour la Sécurité des agents et des habitants** et la **Protection contre les inondations,**
- **50.000€** pour poursuivre l'aménagement des **Cimetières,**
- **36.839€ de programmes divers** dont des **études sur l'Enfouissement des réseaux rues J. Courtois et L. Delibes.**

Tous les grands secteurs d'activité et de vie sont concernés.

Ce programme, très significatif, d'investissements est possible tout en limitant l'emprunt à 700.000€ grâce à un **autofinancement, important, de 2.315.500€.** **Il couvre plus de 57% des investissements réels - hors remboursement des emprunts et résultat antérieur reporté -.**

La nécessité de dégager un autofinancement suffisant figurait d'ailleurs parmi les orientations du DOB.

Côté recettes outre l'autofinancement et l'emprunt, les subventions prévues s'élèvent à 982.824€ dont :

403.876€ de l'Etat, soit 41%10,

326.974€ de la Région, soit 33%27,
176.974€ du Département, soit 18%01,
50.000€ de la CCHS, soit 5%08,
Et 25.000€ de l'Europe, soit 2%54.

Ce budget prévisionnel 2019 traduit **une gestion que nous voulons sérieuse car nécessaire à des actions publiques ambitieuses qui demandent de travailler sur un temps long.**

Nous avons essayé de l'élaborer pour toutes les Fertaises et tous les Fertois avec la volonté d'améliorer la qualité de la vie d'aujourd'hui et de préparer au mieux celle des années à venir.

Didier Reveau
Maire de La Ferté-Bernard